Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val d'oise
le département

DOSSIER CANTONAL D'ERMONT

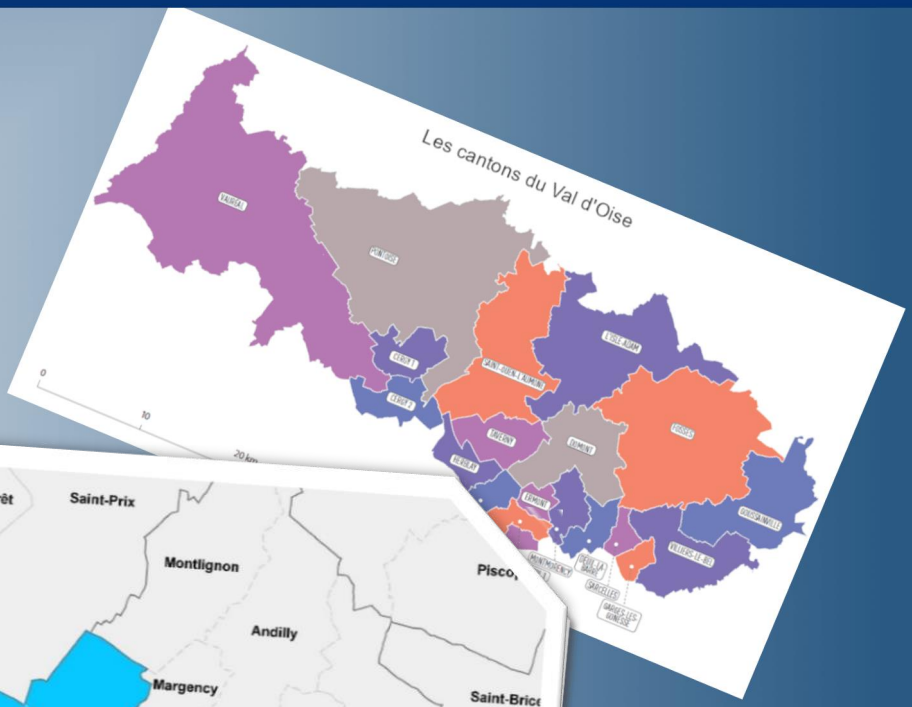

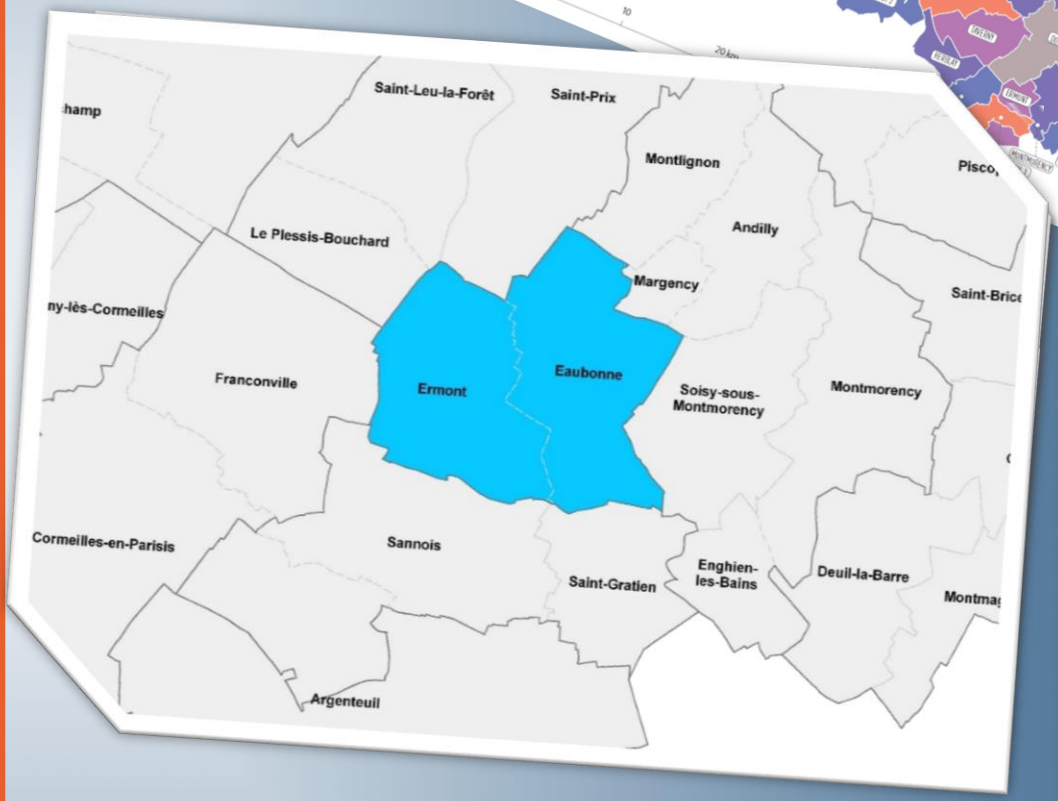

Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON 3

2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX 4

3 - LOGEMENT 11

4 - ENVIRONNEMENT 12

5 - INFRASTRUCTURES 14

6 - TRANSPORTS 16

7 - EDUCATION 27

8 - CULTURE – LOISIRS 29

9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 34

10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 36

11 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE 37

12 - SPORTS 39

13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL 40

14 - AIDE AUX COMMUNES 41

LISTE DES ANNEXES 44

1 - PRESENTATION DU CANTON

Conseillers départementaux

Madame Aurore JACOB
Monsieur Xavier HAQUIN

Composition du canton

Communes d'Eaubonne et Ermont

Intercommunalités

CA Val Parisis

Superficie - population totale - densité

8,6 km²
54 977 habitants (DGF 2020)
6 393 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Personnes âgées :**

La Croix Rouge, gestionnaire de l'EHPAD « Les Tilleuls » à Eaubonne, a un projet de reconstruction de cet établissement sur la commune d'Argenteuil. Le projet est en cours d'instruction par les services du Département et de l'Agence Régionale de Santé. Ouverture prévue en janvier 2021.

- **Patrimoine départemental :**

Travaux de restructuration et de reconstruction partielle du collège Jules Ferry d'Eaubonne. Dans ce cadre, des travaux à hauteur de 6,4 M€ ont été réalisés en 2020, dont la livraison des nouveaux logements de fonction.

- **Transports :**

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

- **Culture :**

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation.

- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 295 000 €**

2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Cf. **Annexe 2** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par le Territoire d'intervention sociale d'Eaubonne.

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :

L'organisation du Territoire repose sur 2 sites : 2 antennes.
L'équipe SSD se compose de 14 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Eaubonne	376	476	26,60%
Ermont	569	736	29,35%

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1 212 (soit 3,16 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 15,43 % par rapport à N-1 pour le canton et + 13,94 % pour le département.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

Eaubonne et Ermont appartiennent au Territoire d'Intervention Sociale et Médico-Sociale d'Eaubonne (qui couvre également les communes de Frépillon, Bessancourt, Franconville, Taverny, Saint-Leu, Saint-Prix, Plessis Bouchard, Montlignon).

Le TISMS est situé à la Maison du département, 6 avenue de Paris à EAUBONNE.
L'encadrement de PMI et l'équipe de l'ASE y sont installés.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du territoire.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- Assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- Met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- Instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc…

En complément de l'équipe territorialisée qui compte 9 agents, le service de l'ASE comprend également :

- Une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- Une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
    - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
    - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
EAUBONNE	96	100
ERMONT	91	79
Total	**187**	**179**
Total départemental	**4 595**	**3 864**

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Ermont	2019	133	4	192	9	17	2
	2018	69	0	119	63	17	2
TOTAL DEPT	2019	202	4	311	72	255	2
	2018	**2463**	**49**	**2468**	**757**	**648**	**42**

Indicateurs 2020 non disponibles
MNA : mineur non accompagné

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) :
66 aides pour un montant de 15 740 € (sur un total départemental de 2 764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) ;
- Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
EAUBONNE	MECS Jacques Laval (LES APPRENTIS D'AUTEUIL)	24 rue Jean Jaurès	112
ERMONT	Service d'AEMO (ADPJ)	469 rue Jean Richepin	477
ERMONT	MECS Maisons et appartements éducatifs en Val d'Oise (JEAN COTXET)	2 rue du Professeur Calmette	40

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

L'équipe de PMI et de planification et d'éducation familiale assure une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de :

- 1 Centre avec une activité de Protection Maternelle et Infantile :
  - Eaubonne - en gestion départementale dont l'équipe se compose de 5 agents.
- 1 Centre avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale :
  - Ermont - en gestion départementale dont l'équipe se compose de 8 agents.

(Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile :

- Nombre de séances : 420
- Nombre d'actes : 3370
- Enfants vus en consultation : 1112
- Enfants vus en permanence : 509

Protection maternelle :

- Nombre de séances : 148
- Nombre d'actes : 295
- Nombre de femmes vues en consultation : 110
- Nombre de femmes vues en entretien : 53

Planification familiale :

- Nombre de séances : 108
- Nombre d'actes : 277
- Nombre de personnes vues en consultation : 138
- Nombre de personnes vues en entretien : 56

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 :
(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 599 (512 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 349 (303 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 64,4 (55,7 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Ermont	1416	175	492	7	237	729	51,5
Eaubonne	1073	174	512	8	362	874	81,5

AM : assistante maternelle*
*EAJE** : établissement d'accueil de jeunes enfants*

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

- Les centres de PMI sont bien identifiés par les usagers malgré une signalétique inadaptée ;
- Bon travail de partenariat ;
- Pour Ermont, problématique de parking non résolu, il reste ouvert et les places réservées à la PMI sont souvent utilisées par le personnel crèche ou municipal ;
- Pour Eaubonne, la sage-femme a ouvert une 1/2 journée de consultation sur le centre alors qu'auparavant il n'y avait que des entretiens ;
- Présence d'un RAM ;
- 4 Points Conseil Petite Enfance par an ;
- Ouverture d'une MAM refusée ;
- Début de partenariat avec la maison de quartier.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- Le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- La lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- La vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens.

L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs. Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.
Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour

créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations. Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS d'Argenteuil (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 443 consultations;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
- 234 entretiens infirmiers,
- 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020.
Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- Suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- Tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins ;
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements ;
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap ;
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone ;
- Concernant la tuberculose :
    - On observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
    - Cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
    - Une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement.
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 343 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,26 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +1,78 % par rapport à l'année précédente,
- 175 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 5,93 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -6,42 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 350 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 5,04 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -8,62 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
EAUBONNE	EHPAD Centre Hospitalier Simone Veil – Groupement Hospitalier Eaubonne/Montmorency	14 rue de Saint-Prix	123
EAUBONNE	EHPAD « La Croisée bleue » KORIAN	2 rue Henri Barbusse	103
EAUBONNE	EHPAD « Les Tilleuls » CROIX ROUGE	86 Chaussée Jules César	104
EAUBONNE	EHPAD « Le Clos des Lilas » ORPEA	Boulevard de la République	84
ERMONT	EHPAD « Les Primevères » ARPAVIE	110 rue du Professeur Calmette	72
EAUBONNE	Résidence autonomie « Gabriel Dangien » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	43 avenue de Paris	69
ERMONT	Résidence autonomie « Jeanne d'Arc » ARPAVIE	33 rue de la petite bapaume	77

Informations complémentaires :

- Commune(s) signataire(s) de la Charte du Bien Vieillir : Ermont.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Eaubonne et Ermont ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 43 258 € et 11 262 €.

La Croix Rouge, gestionnaire de l'EHPAD « Les Tilleuls » à Eaubonne, a un projet de reconstruction de cet établissement sur la commune d'Argenteuil. Le projet est en cours d'instruction par les services du Département et de l'Agence Régionale de Santé. Ouverture prévue en janvier 2021.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapées au 31/12/2020 : 700 (3,6**%** en moyenne départementale) soit une évolution de 5,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
EAUBONNE	274
ERMONT	426

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 120 (3,9 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 14,2 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
EAUBONNE	38
ERMONT	65

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement sur les communes d'Eaubonne et Ermont au 31/12/2020 : 68 (3,9 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 5,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
EAUBONNE	25
ERMONT	43

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

Aucun ESSMS pour personnes handicapées de compétence départementale n'est situé dans ce canton.

3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 23 770 en 2017 soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 7%**.**

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Eaubonne	10 897	6%	67%	14%	19%
Ermont	12 874	9%	52%	31%	18%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU) :

- Eaubonne : 22,5%, 294 logements réalisés en 2017-2019 ;
- Ermont : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
EAUBONNE	11 840,96 €	20	23 811,31 €	14	13 968,19 €	48	49 620,46 €	82
ERMONT	20 155,47 €	37	38 529,84 €	11	10 608,26 €	38	69 293,57 €	86
CANTON D'ERMONT	**31 996,43 €**	**57**	**62 341,15 €**	**25**	**24 576,45 €**	**86**	**118 914,03 €**	**168**

.

168 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **118.914,03 €.**

4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Pas d'ENS sur le canton.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Toutes les communes du canton	Syndicat EMERAUDE	Syndicat EMERAUDE	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil,	
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil et SUEZ - Gennevilliers	
			Traitement des déchets verts	Val'Horizon Montlignon	
			Déchetterie	Plessis-Bouchard	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable :

1 EPCI : SEDIF

Assainissement :

1 EPCI : SIA de la Région d'Enghien

Rivière et bassin versant :

1 EPCI : SIA de la Région d'Enghien pour Eaubonne et Ermont

Par ailleurs, ce canton se situe sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult et Enghien Vieille Mer.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal ;
- Les infrastructures de transport ferroviaire ;
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires ;
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant :
https://carto.bruitparif.fr/

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB réglemente en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Pas de communes sous-minées.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

Aucun acteur du canton n'a signé la charte Val d'Oise Durable.

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Aucune subvention attribuée.

5 - INFRASTRUCTURES

Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entrainé l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Déviation de la RD909 à Montlignon, Eaubonne et Saint-Prix :

Cette opération a été déclarée d'utilité publique le 30 juin 2005. Son montant est de 30,5 M€ valeur 2004. La déviation a pour origine, au sud, la RD928 et pour extrémité, au nord, la sortie de l'agglomération de Montlignon à hauteur du parking du Château de la Chasse. Sa longueur est de 3,8 kms environ. La plus grande partie du tracé se développe en zone urbaine sur 2,6 kms et, au-delà vers le nord, la partie restante longe la zone faiblement urbanisée en limite de la forêt domaniale sur 1,2 km.

L'aménagement proposé consiste à réaliser une route urbaine bidirectionnelle à deux voies, des trottoirs ou accotements selon les sections, et un cheminement cyclable bidirectionnel.

Des carrefours de type giratoire de dimensions relativement modestes ont été privilégiés pour gérer les intersections, pour contenir les vitesses et assurer les retournements notamment pour quelques accès aux lotissements riverains.

Une 1ère phase de travaux a consisté de 2011 à 2013 à requalifier complètement la rue de Saint-Prix sur la commune d'Eaubonne afin de lui donner des caractéristiques de voirie départementale et constituer ainsi la 1ère partie de la réalisation de la déviation de la RD909.

Les caractéristiques de cette réalisation sont les suivantes :

- Longueur environ 1 000 mètres linéaires (ml) : chaussée à 2 voies + trottoirs + pistes cyclables ;
- Création d'un giratoire desservant l'entrée du nouvel hôpital d'Eaubonne ;
- Ccréation d'un giratoire permettant les échanges avec la RD144 ;
- Ecrans acoustiques de 2 m et 2,5 m de hauteur en limite d'emprise correspondant à 5 200 m² de protections acoustiques ;
- Mise en place de l'éclairage public : environ 130 candélabres.

La deuxième phase de l'opération n'a pas été prise en compte par la Région Île-de-France dans le cadre de son plan anti-bouchon et pour changer la route.

Le montant des travaux actualisé (2020) est de 27 240 000 € TTC, acquisitions foncières : 8,4 M€ TTC.

Après la mise en service de la première phase de la déviation de la RD909 à Eaubonne, la commune de Montlignon souhaite la poursuite de l'opération entre la RD144 et la rue de Saint-Prix (section 2 et 3 du projet initial dont les travaux hors foncier sont estimés à 7 750 000 € HT)

Ce tronçon constitue une phase opérationnelle (9 900 000 € TTC hors acquisitions foncières). Toutefois, les études de faisabilité seront menées sur la déviation complète. Celles-ci s'élèvent à 1 100 000 € HT.

Ainsi, le budget de l'opération jusqu'à la mise en service des sections 2 et 3 est de 8 850 000 € HT soit 10 620 000 € TTC.

Le financement de l'opération n'est pour le moment par arrêté, le Département se laisse la possibilité de discuter avec les collectivités concernées (RIF, commune, communauté d'Agglomération) et autres partenaires publics pour alléger sa participation au financement de cette opération.

Le calendrier prévisionnel technique de l'opération pourrait être le suivant :

- 2021 : Dossier de prise en considération
- 1er trimestre 2022 : concertation
- 2022/2023 : Enquêtes publiques + déclaration de projet + déclaration d'utilité publique
- 2ème semestre 2023 : Début des travaux
- Fin 2025 : Mise en service

RD 928 Eaubonne requalification de la route de Saint-Leu :

Requalification de la route de Saint-Leu entre la RD909 et le carrefour Charles-de-Gaulle. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 950 000 € TTC. Les études sont en cours.

5.3 Opérations réalisées sur RD

- RD 928 / RD 909 Eaubonne : Réaménagement du carrefour giratoire. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2016 d'un montant de 250 000 € TTC. Les travaux sont terminés.

- RD 909 Eaubonne : Aménagement du carrefour giratoire Matlock / Place Aristide Briand. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 60 000 € TTC. Les travaux sont terminés.

Opérations diverses :

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 5 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 1790 m pour un montant de 441 960,00 € TTC.
- 2 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 231 841,20 € TTC.

5.4 Opérations prévues

- RD 502 Ermont : Sécurisation du giratoire RD502 / rue du Plessis. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 150 k€. Les travaux seront achevés en 2021.

- RD 192 Ermont : Sécurisation passage piéton rue de Stalingrad face école maternelle. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 École d'un montant de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021.

6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte COVID :

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1er confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1er déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1er déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2ème confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire

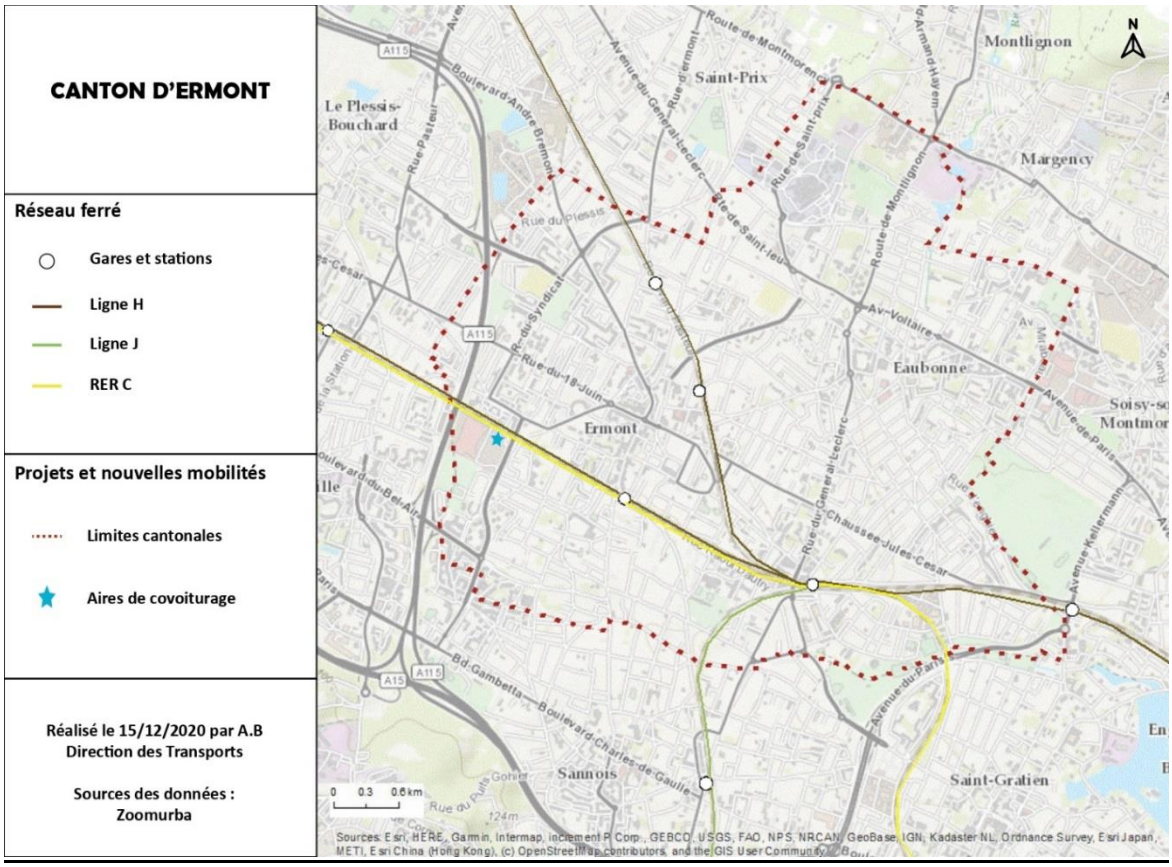

<u>Le RER C</u> :

Le RER C est la ligne la plus complexe d'Île-de-France avec 7 branches différentes, desservant tous les départements sauf la Seine-et-Marne.
La branche nord compte 85 000 voyageurs par jour pour plus de 540 000 sur l'ensemble de la ligne.
Le matériel roulant (rames de deux niveaux) est en cours de rénovation "mi-vie". Il n'y aura pas de nouveau matériel roulant avant 2030/2033.

En 2019, le taux de ponctualité de la branche nord (Pontoise – Avenue du Président Kennedy) est de 88 %, en dessous de l'objectif contractuel fixé à 93 % par Île-de-France Mobilités.

Sur le nord de la ligne, depuis mi-décembre 2019 (dans le cadre du service annuel 2020) les missions Montigny-Beauchamp et Pontoise ont été inversées en pointe de matinée, du lundi au vendredi, afin de rééquilibrer la charge des trains et d'offrir ainsi plus de confort aux voyageurs, sachant que jusqu'à cette date, les trains de Pontoise étaient deux fois plus chargés que les trains de Montigny-Beauchamp.

Cette meilleure répartition de la charge devrait permettre de faire face à l'arrivée de la ligne 14 à Saint-Ouen (inaugurée le 14 décembre 2020), qui créera une hausse de fréquentation sur la branche nord (plus de 30 %). En effet, le RER C permettra une correspondance avec la ligne 14 du métro automatique en gare de Saint-Ouen, à 16 min de trajet de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Par ailleurs, les services du Département restent dans l'attente des conclusions d'une étude pour permettre d'effectuer des navettes entre Pontoise (ou Montigny-Beauchamp) et Avenue Henri-Martin, grâce à la création d'une aiguille de retournement. Le projet consiste à ajouter 2 aiguilles pour améliorer ou rendre possible (selon la voie) le retournement des trains. Cela permettrait d'injecter plus de trains sur cette section, sans être tributaire des aléas des branches sud de la ligne. Plus de 80 % des voyageurs de la branche nord s'arrêtent avant la station Avenue Henri-Martin dans Paris.

Citons par exemple le dernier incident qui a fortement perturbé le RER C et qui aurait probablement pu épargner la branche nord si l'aiguille Henri Marin avait fonctionné : lors d'une opération de manutention menée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, une poutre s'est effondrée sur les rails du RER C. Cet incident a bloqué la circulation du RER C principalement sur les branches sud mais le trafic des trains de la branche nord Pontoise – Avenue du Président Kennedy a été également affecté (perturbations et baisse de l'offre).

<u>La ligne J4 Paris Saint-Lazare – Ermont-Eaubonne</u> :

La ligne J4 relie Paris Saint-Lazare à Ermont-Eaubonne (son terminus), en desservant 4 gares dans les Hauts-de-Seine (Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Le Stade) et 3 gares dans le Val d'Oise (Argenteuil, Sannois et Ermont-Eaubonne).

Cette ligne est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel récent apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

Elle est fréquentée quotidiennement par 25 000 voyageurs.
Son taux de ponctualité est de 96,4 % en 2020 (sur le cumul janvier-août), l'une des meilleures lignes d'Île-de-France, dépassant l'objectif contractuel (94 %) entre SNCF Transilien et Île-de-France Mobilités.

<u>Correspondance avec la ligne 15 ouest :</u>

À horizon 2030, la ligne J4 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du métro Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes.

<u>La ligne H</u> :

La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine-Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023. Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay).
120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA »

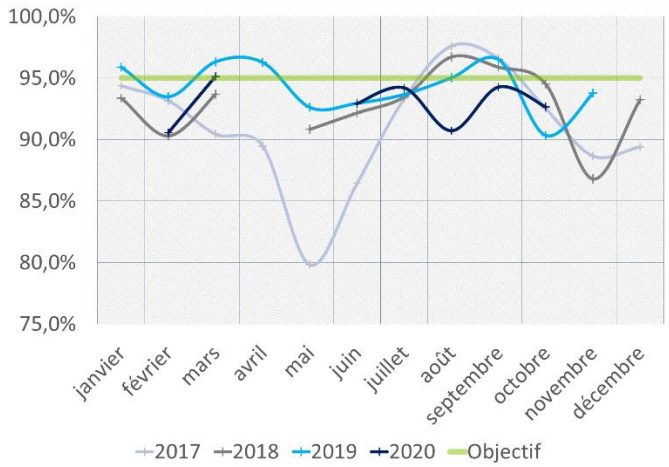

Évolution taux de ponctualité – *Source : SNCF*

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	↗
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	↗

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement

Calendrier des travaux – *Source SNCF*

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France. En 2020, le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.
Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-29 (Ermont/Montigny-Lès-Cormeilles), dessert le territoire.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :
La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.
La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne.

Les évolutions apportées sont les suivantes :

- ⇨ Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes) ;
- ⇨ Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

Valmy (Transdev TVO) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération Plaine Vallée, le SIEREG (Syndicat Intercommunal de transport), IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 337 K€ HT (valeur 2019) par an à ce réseau.

Le canton est desservi par les lignes 10 (Soisy-sous-Montmorency/Ermont-Eaubonne), 12 (Ermont/Montmorency), 14 (Enghien-les-Bains/Ermont-Eaubonne).

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne 14 (Gare d'Ermont-Eaubonne/Gare d'Enghien-les-Bains) a été renforcée depuis le 27 août 2018.

- ⇨ Elargissement de l'amplitude avec un premier départ vers 4h30 et un dernier départ vers 1h30, tous les jours et toute l'année.

Val Parisis élargi (Cars Lacroix - Transdev Cars Roses) :

Ce réseau irrigue l'agglomération du Val Parisis avec 24 lignes de bus urbaines régulières et 8 lignes à vocation scolaire.

Le canton est desservi par les lignes 30-11 (desserte interne d'Ermont), 30-22 (Sannois/Ermont), 38-04 (Eaubonne/Ermont), 38-01 (Montlignon/Ermont), 38-05 (Domont/Eaubonne).

Autres lignes :

Le territoire est desservi par la ligne 138 (Paris Porte de Clichy/Gare Ermont-Eaubonne) de la RATP.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif).
Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

6.1.4 Nouvelles mobilités

Aires de covoiturage sur l'A15 :

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.
À ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

6.1.5 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1er avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Etre personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% ;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	**Tarif régional**	**Personnes âgées Personnes handicapées**	**Anciens combattants et bénéficiaires assimilés**
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Less deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)

Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

** RPI : regroupement pédagogique intercommunal*

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M €.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :
- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs…) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.
En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).
Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel :

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de dé-saturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.
Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30 %, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet. La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- L'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- La possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- L'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- La prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- L'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.

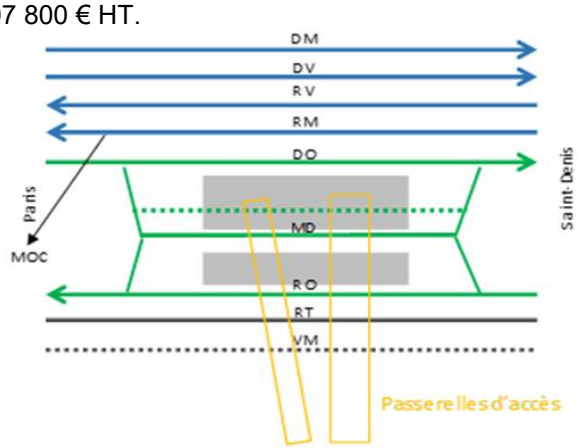

Place aux Etoiles

Situation actuelle

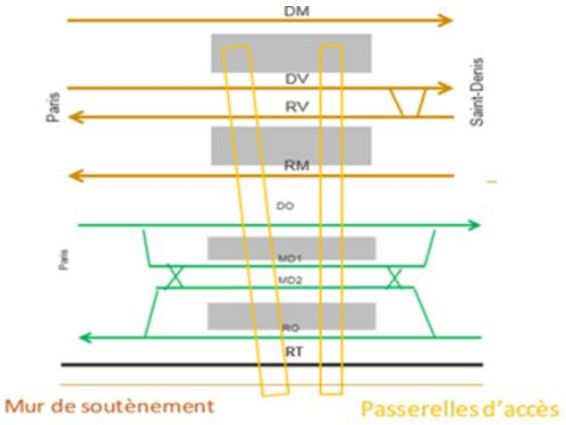

Place aux Etoiles

Situation projetée

Légende situation actuelle	Situation future
Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsoult DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsoult À noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère	Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H. Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire. L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement. L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet. La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – *Source SNCF*

6.2.2 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par un bassin unique couvrant l'agglomération du Val Parisis, le bassin n°4.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1er janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de la procédure de mise en concurrence du bassin n°4 est envisagée pour le 1er semestre 2022.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019,

le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, …) ;
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;

- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;

- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

<u>Pistes cyclables temporaires</u> :

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du dé-confinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.
Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

<u>RER vélo</u> :

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :
- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.
Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.

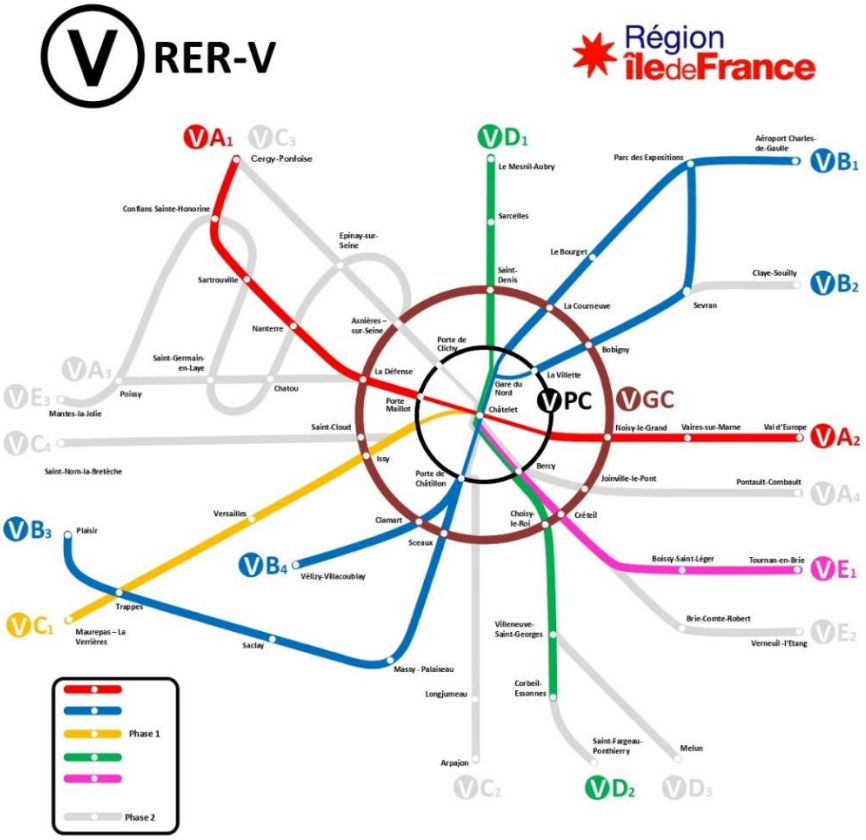

Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

7 - EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction.

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Eaubonne	4	794	4	1389	2	2	1 184
Ermont	6	1034	6	1649	1	2	1 254

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Communes	Collèges	Effectifs Collèges 2020/ 2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pension-naires 2020/2021*	Evolution du nb de demi-pension-naires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccorde-ment à la fibre
Eaubonne	André-Chénier	657	+ 16,90 %	294	- 1,01 %	75 519,50 €	2017
Eaubonne	Jules-Ferry	527	+ 13,58 %	367	+ 3,97 %	49 148,00 €	2017
Ermont	Jules-Ferry	675	- 8,41 %	450	- 23,08 %	62 659,50 €	2018
Ermont	Saint-Exupéry	579	+ 28,95 %	172	- 3,91 %	86 546,50 €	2018

7.3 Actions éducatives

<u>Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020</u> :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Eaubonne	André-Chénier	**Appels à Projets**			
		<u>Appel à projet Art et culture</u> **:** ➢ Projet « Il était plusieurs fois: la Culture à André Chénier »	DEC	Tout niveau	360 élèves
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> **:** ➢ Projet « Education sentimentale »	DEC	3e	150
		Culture* ➢ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie	DAC	6e	162
		Prévention du décrochage scolaire ➢ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	4e et 3e	8
		Ateliers semi-collectifs de remobilisation : x 2	DEC	4e et 3e	

		Lien collégiens – monde professionnel ➢ Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3e	1
Eaubonne	Jules-Ferry	**Appels à Projets** <u>Appel à projet Art et culture</u> **:** ➢ Projet « Projet de résidence territoriale de la compagnie de danse Dyptik : "Dans l'engrenage"» ➢ Projet « Lire et faire lire » **Prévention du décrochage scolaire** ➢ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC DAC DEC	6e 6e et 3e 3e	137 136 1
Ermont	Saint-Exupéry	**Appels à Projets** <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme</u> **:** ➢ Projet « Faisons danser la flamme ! » <u>Appel à projet Art et culture</u> **:** ➢ Projet « Qui suis-je ? Qui sommes-nous ? Ecrire et créer pour se raconter » ➢ Projet « Pour une égalité filles-garçons au collège - Prévention du décrochage scolaire » <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> **:** ➢ Projet « Relaxation et méditation » **Vacances apprenantes – Ecole ouverte** **Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » :** 21 élèves bénéficiaires sur 2 semaines ➢ 6 demi-journées d'ateliers artistiques ➢ 3 demi-journées de soutien scolaire ➢ 10 journées de soutien sportif **Culture*** ➢ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie	DEC DEC DEC DEC DEC/DAC DAC	6e et 5e 3e 4e 4e SEGPA 3e SEGPA Tout niveau 6e et 6e SEGPA	73 70 28 15 21 125 élèves

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Eaubonne	Louis Armand	1137
Ermont	Van Gogh	1440
Ermont	Ferdinand Buisson	604
Ermont	Gustave Eiffel	430

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

(Néant).

8 - CULTURE – LOISIRS

Les habitants des deux communes du canton Ermont ont un accès facilité à une offre culturelle et de pratiques artistiques diversifiées et de qualité : cinéma, spectacles, enseignements artistiques, lecture publique, stages, projets artistiques, etc.

Cette richesse des projets, en termes d'exigence, de variété des contenus, de durée, de fréquence et d'expertise des personnels prend souvent appui sur des réseaux départementaux de mutualisation de l'expertise et des coûts notamment dans le domaine de la lecture publique (Bibliothèque départementale) ; des musiques actuelles (COMBO 95), du cinéma (Ecrans VO – Image par Image), du spectacle vivant (Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, Escales danse, CirquEvolution, Premières rencontres - Festival pour la Petite Enfance, Imago – Festival et Handicap), de l'enseignement artistique ("En scène" et plan de formation en partenariat avec le CNFPT) et de l'éducation artistique et culturelle (Ecrans VO - Collèges au cinéma).

Afin de répondre aux conséquences de la crise sanitaire, le Département, la Direction régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) et l'Académie de Versailles dans le cadre du Protocole d'accord 2018 – 2021 signé avec la DRAC IDF et de la Convention d'éducation artistique et culturelle signée avec la DRAC et l'Académie de Versailles, ont mis en place des actions artistiques et culturelles durant l'été au bénéfice de ce territoire.

L'ensemble des structures culturelles, et en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants, qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

8.1 Parcs et Jardins

(Néant).

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : Ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires au théâtre Pierre Fresnay d'Ermont et à l'Orange Bleue d'Eaubonne. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Tournages de films : Carrément Craignos, de Jean-Pascal Zadi : à Ermont (quartier des Espérances, stade, etc.). Robuste, de Constance Meyer, avec Gérard Depardieu à la ferme de Chauvry.

Pour l'année 2020, la mission Images & cinéma a accompagné une quinzaine de tournages représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série Les Mystères de l'amour entièrement réalisée dans le VO, entre Cergy et Bezons). Soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant Les Mystères de l'amour. Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

8.3 Spectacle Vivant

Lieux de diffusion :

EAUBONNE

L'Orange bleue a reçu une subvention de 11 600 € en 2020 pour deux projets déposés dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local. Son projet rayonne au-delà du cadre de la commune. Ouvert sur le territoire et l'innovation, il vise à rapprocher les artistes et la population. Il s'est adapté à la crise sanitaire par la programmation de formes adaptées au contexte (spectacles en classe, formes extérieures, formes à jauges réduites), par le report de spectacles, par la présence d'artistes sur des durées plus longues et par une communication numérique dynamique avec des rendez-vous virtuels imaginés pendant le confinement (« La culture s'invite chez vous »). Le théâtre est partenaire du PIVO (Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise) et membre des réseaux Escales danse, CirquEvolution, Imago et Image par Image, ce qui lui permet notamment de co-produire de nouveaux spectacles.
Fréquentation 2019 : 24 864 spectateurs.

ERMONT

Théâtre Pierre Fresnay : a reçu une subvention de 8 200 € en 2020 pour deux projets déposés dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local. Son projet artistique est de rendre accessible la saison culturelle du théâtre à l'ensemble de la population notamment celle des quartiers prioritaires avec une politique tarifaire volontaire, grâce aux partenariats avec les établissements scolaires et les relais locaux. Il est partenaire du Festival Image par Image et de Jazz au fil de l'Oise.
Fréquentation 2019 : 9 600 spectateurs.

Festivals et réseaux départementaux :

EAUBONNE

Pôle Itinérant en Val d'Oise – PIVO, nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise : Festival d'envergure départementale qui bénéficie de locaux mis à disposition par la ville d'Eaubonne. Soutenu en 2020 à hauteur de 191 000 €. Il regroupe environ 70 structures très différentes et une quarantaine de communes. Il développe l'action « théâtre aux champs » pour les communes qui ne disposent pas de service culturel ou de programmation régulière, plus particulièrement en direction des territoires ruraux du Vexin. Le projet a été revu avec le changement de direction : le festival aura lieu tous les deux ans, au profit d'une action culturelle plus développée.
L'association devrait devenir scène conventionnée, mention Art en territoire en 2021. Directrice : Véronique Lécullée.

L'association "Eaubonne Jazz" a reçu en 2020 une subvention de 4 000 € pour sa saison de concerts à Eaubonne. Depuis quinze ans, l'association "Eaubonne jazz" organise des concerts gratuits tous les mardis de septembre à juin, dans la salle de l'Orangerie à Eaubonne. Cette programmation d'une quarantaine de concerts par an est réalisée par un collectif de trois musiciens et met en scène à la fois de jeunes talents et des formations reconnues.

8.4 Musées

(Néant)

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

EAUBONNE

Conservatoire à rayonnement communal (musique) : subvention de 22 361 € en 2020, dont 15 561 € d'aide à la structuration pédagogique et 6 800 € pour l'aide à deux projets. Nombre d'élèves : 379 en 2019/20. Ce conservatoire s'investit régulièrement dans les projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Il s'implique également dans le plan de

formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
Un atelier tremplin est animé par l'association MESH (Musique et Situations de Handicap). Créée en 1984 et basée à Montmorency, l'association œuvre pour l'accès des adultes et enfants handicapés aux pratiques musicales avec les écoles de musique et les conservatoires, afin de favoriser leur développement personnel et leur insertion sociale. Les ateliers tremplin permettent d'accueillir des élèves en situation de handicap n'ayant pas trouvé de lieu de pratique (9 élèves inscrits). Ils visent à lancer une dynamique en interne, permettant un passage de relais aux établissements.

ERMONT

Conservatoire à rayonnement communal (musique, danse et théâtre) : subvention de 10 365 € en 2020 pour l'aide à la structuration pédagogique. Nombre d'élèves : 515 en 2019/20. Ce conservatoire se mobilise dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Il s'implique dans l'orchestre DEMOS porté par la Philharmonie de Paris. Cet orchestre se produira le samedi 12 juin au CDFAS à Eaubonne lors du concert organisé par le Conseil départemental avec l'orchestre DEMOS Roissy-Pays de France. Il bénéficie de nouveaux locaux depuis 2020.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 2 bibliothèques publiques (sur 3 sites) qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Elles sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).
Les 2 bibliothèques font partie du réseau des bibliothèques de la CA Val Parisis. Celle-ci gère directement les bibliothèques de 8 communes sur les 14 que compte l'agglomération. Services réseau : carte et tarifs communs, portail et ressources numériques, navette de circulation des documents, ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et SIGB commun -logiciel de bibliothèque.

EAUBONNE	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	2600 m² (0,04 m²/habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	11473 (26,72 % taux inscrits statistiques intercommunales)
Ressources numériques	Portail, EPN (Espace Public Numérique), Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo…
Projets	Réduire la fracture numérique sur la CA Val Parisis. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck… La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	11900 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	36
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

ERMONT	
Statut	Bibliothèque intercommunale (2 sites)
Surface	1740 m² (0,04 m²/habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	13199 (26,72 % taux inscrits statistiques intercommunales)
Ressources numériques	Portail, EPN (Espace Public Numérique), Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo…
Projets	Réduire la fracture numérique sur la CA Val Parisis. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck… La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	11900 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	43
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (tapis de lecture, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2

8.7 Archéologie

(Néant).

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant).

8.9 Arts plastiques

(Néant).

8.10 Education artistique et culturelle

ERMONT, EAUBONNE "Collège au cinéma"

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.
Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, les collèges Saint-Exupéry (91 inscrits – 149 entrées) et Jules Ferry (93 inscrits – 174 entrées) d'Ermont se sont rendus au Cinéma du théâtre "Pierre Fresnay" pour les deux premiers trimestres scolaires.
À ce titre, le théâtre "Pierre Fresnay", statut municipal (projections occasionnelles), membre du réseau départemental de l'association "Ecrans VO" a reçu 3 collèges pour le dispositif, pour un total de 296 collégiens inscrits, 547 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 1 367,50 €.
Le collège André Chenier d'Eaubonne (120 inscrits – 240 entrées) s'est rendu au Cinéma de l'Espace culturel "L'Orange bleue" pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, "L'Orange bleue", statut municipal (projections occasionnelles), membre du réseau départemental de l'association "Ecrans VO" a perçu une subvention de 600 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant de 15 110 €, dont une subvention de 740 € au théâtre "Pierre Fresnay" d'Ermont et de 300 € à l'"Orange bleue" d'Eaubonne, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

EAUBONNE

En 2019/2020, deux classes du collège André Chenier ont bénéficié de 2 ateliers chacune de cirque à L'Orange bleue menés par la chorégraphe-circassienne Fanny Soriano et le circassien Léo Manipoud, de la compagnie Libertivore; les 2 classes ayant prévu d'assister au spectacle "Fractales" de la compagnie programmé un peu plus tard dans la saison.

Au cours du Summer Camp organisé par le Centre Départemental de Formation et d'Animations Sportives (CDFAS), l'Ecole de cirque Cherche Trouve a pu intervenir auprès des 300 jeunes. Le Département a financé les transports et les autres animations culturelles. L'activité cirque a été soutenue par la Direction des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) dans le cadre du dispositif "Un été culturel en Île-de-France" à hauteur de 5 000 €.

ERMONT

Durant les congés scolaires d'été, du 25 au 28 aout, 10 élèves du Collège Saint-Exupéry d'Ermont ont participé aux processus de création du spectacle "De ses mains" de la Compagnie LUNATIC en résidence de création à l'Orange Bleue d'Eaubonne. Ils étaient accueillis au Centre Départemental de Formation et d'Animations Sportives (CDFAS). A la rentrée, ils ont pu partager avec 150 de leurs camarades une étape de création du spectacle, grâce à deux représentations au sein du collège. La Direction des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) dans le cadre du dispositif "Un été culturel en Île-de-France" a participé au projet à hauteur de 4 390 €, le Département a financé le transport des élèves.

8.11 Territoires et action culturelle

(Néant).

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant).

8.13 Site majeur départemental

(Néant).

9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- Taux de chômage du canton : 10% (13% en moyenne départementale) ;
- Taux d'activité : 77 % (75 % en moyenne départementale) ;
- Taux d'emploi : 54 % (71 % en moyenne départementale) ;
- Revenu moyen des ménages : 31 356€ (27 923 € en moyenne départementale).

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Eaubonne	27 703 991	1 084
Ermont	29 982 102	1 016
Communauté d'Agglomération Val Parisis	296 994 273	1 063

Source : DGCL

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

Pas de nouveaux projets de développement économique en cours significatifs sur ce canton.

Les parcs d'activités économiques :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
ERMONT	Centre Commercial Cora	7,019	
EAUBONNE	Les Alouettes	5,401	
EAUBONNE	Louis Armand	4,047	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
CORA	Avenue Georges Pompidou	ERMONT	450	4711F	Hypermarché (distribution).
GMF VIE	1 rue Raoul Dautry	ERMONT	340	6511Z	Société d'assurance-vie.
CLINIQUE CLAUDE BERNARD	9 avenue Louis Armand	ERMONT	307	8610Z	Clinique médico-obstétrico-chirurgicale.
SPIE BATIGNOLLES ENERGIE-IDF	41 rue des Bussys	EAUBONNE	188	4321A	Electricité courants forts

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La communauté d'agglomération de Val Parisis bénéficie du soutien du Fonds Social Européen (FSE) pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement renforcé des publics en difficulté d'insertion socio-professionnelle à l'échelle de l'agglomération à travers l'outil Val parisis Emploi.

C'est un projet qui bénéficie d'un financement FSE d'un montant de 200 000,10 € pour un coût total de 623 162,40 €.

10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

10.2 Documents d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU en cours de révision
Ermont Eaubonne	-

11.3 Grands projets en cours ou prévus

11 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE

11.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Ermont	1
Eaubonne	0
TOTAL	1

11.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Eaubonne	Association Défense et Prévention de la Jeunesse (ADPJ)	Les "Monts d'Eaubonne", les "Dures terres"	229
Ermont	Ville – Gestion directe	Les "Chênes", les "Passerelles-Carreaux"	80

11.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat : - Au Commissariat d'Ermont	13 000 €

Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales) - Soutien à l'exécution des peines de TIG en collectivité pour la commune d'Ermont	5 000 € 8 000 € 3 690 €

12 - SPORTS

12.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

5 athlètes soutenus (athlétisme, judo et tennis) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

12.2 Manifestations organisées en 2020

Communes	Associations (en toutes lettres)	Manifestations	Date	Lieu	Montant subvention accordées en €
Eaubonne	Cdfas	Meeting d'athlétisme	17/02	Cdfas	55 000 €
Total					**55 000 €**

13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.
Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Eaubonne	André-Chénier	477 858 €	Dont principalement réfection de salles de classe, rénovation sur logements : menuiseries, plomberie, électricité ; divers travaux électriques dont réfection armoire et éclairages ; rénovation de sanitaires ; ainsi que travaux sur huisseries et en façade
Eaubonne	Jules-Ferry	21 330 €	Quelques menues réparations (hors programme de construction)
Ermont	Jules-Ferry	429 348 €	Dont travaux sur toiture ; mise aux normes ADAP ; travaux sur salles de sciences dont création d'un accès pompiers ; réfection de faux-plafonds ; travaux sur logements ; divers travaux électriques dont réfection armoire et éclairages ; réfection alarme intrusion ; fourniture et pose de matériel de cuisine
Ermont	Saint-Exupéry	208 621 €	Dont principalement rénovation de salles de sciences ; travaux d'étanchéité ; travaux sur cour ; mise aux normes ADAP ; ainsi que divers travaux sur logements
TOTAL CANTON		**1 137 157 €**	

En 2019 ont débuté les travaux de restructuration et de reconstruction partielle du collège Jules Ferry d'Eaubonne. Dans ce cadre, des travaux à hauteur de 6,4 M€ ont été réalisés en 2020, dont la livraison des nouveaux logements de fonction.

14 - AIDE AUX COMMUNES

14.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Ermont	Réfection des circulations et d'une classe de l'école élémentaire Maurice Ravel	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	04/05/2020	22 000,00
Ermont	Réhabilitation et extension de la demi-pension du GS Louis Pasteur	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension/reconstruction)	04/05/2020	54 000,00
Ermont	Requalification de la rue Noêl Seyssen	ARCC Voirie	14/09/2020	54 000,00
Ermont	Réhabilitation de la piste d'athlétisme et du terrain de football du complexe sportif Auguste Renoir	Réhabilitation d'équipements d'intérêt local : équipements sportifs de base	07/12/2020	165 000,00
			Total	**295 000**

14.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
25/05/2020	Ermont	demande de subvention ARCC Ecole pour la sécurisation des abords du groupe scolaire Delacroix

14.3 Projets de contrats ruraux / d'aménagement régional

Les deux communes du canton disposent chacune d'un Contrat d'Aménagement Régional (CAR). Ermont souhaite poursuivre sur un nouveau CAR dès clôture et solde de son contrat actuel.

14.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,…).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

<u>Un appui personnalisé pour les communes</u> :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).
Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

<u>En évolution constante</u> :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
  Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
  Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

<u>Données de fréquentations de la plateforme</u> :

<u>Données générales</u> :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

<u>Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme</u> :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Ermont	0	2	2

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

<u>Annexe 1</u> : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Eaubonne	25 551
Ermont	29 426
Total	**54 977**

<u>Annexe 2</u> : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

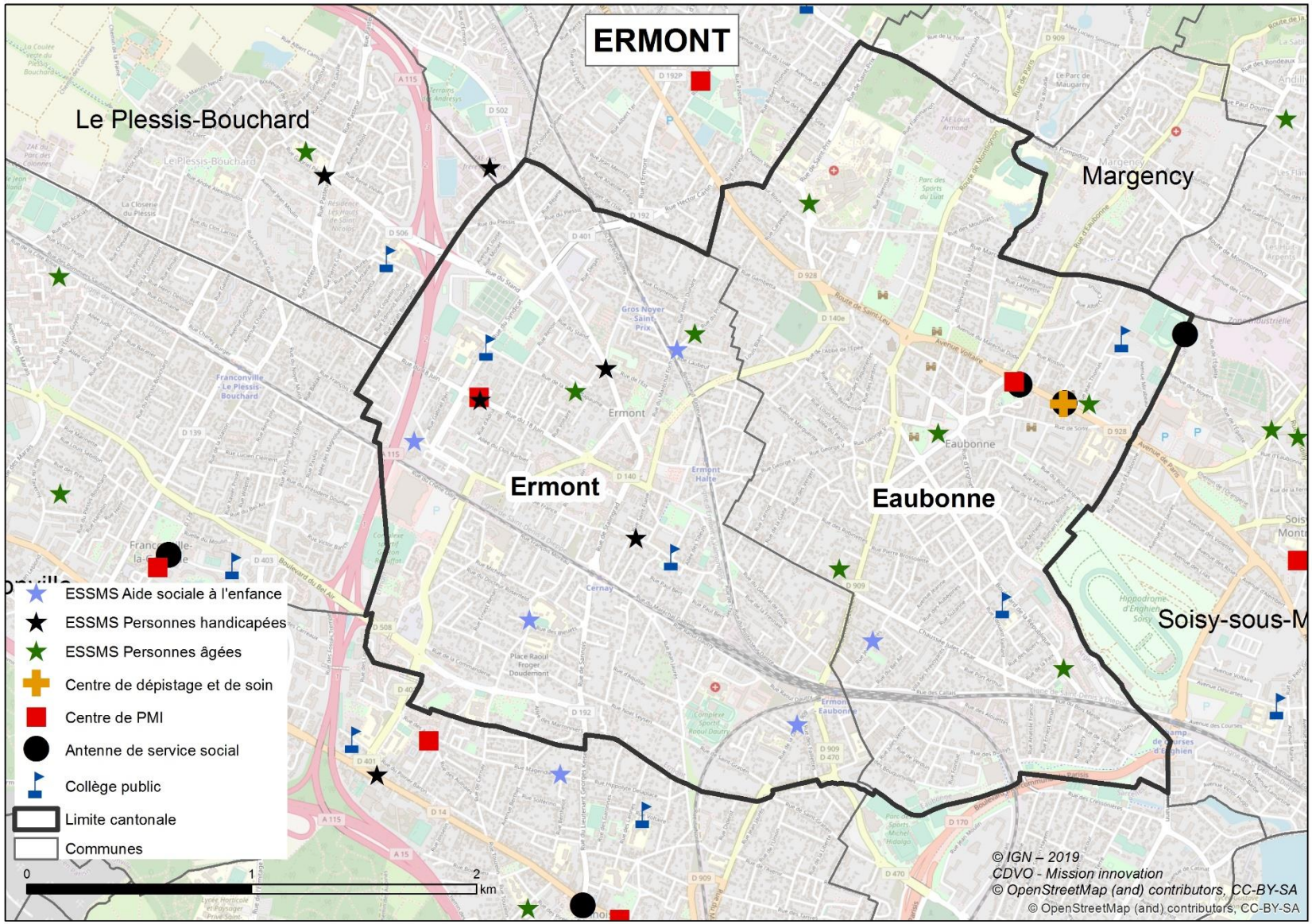

<u>Annexe 3</u> : Point sur les infrastructures routières

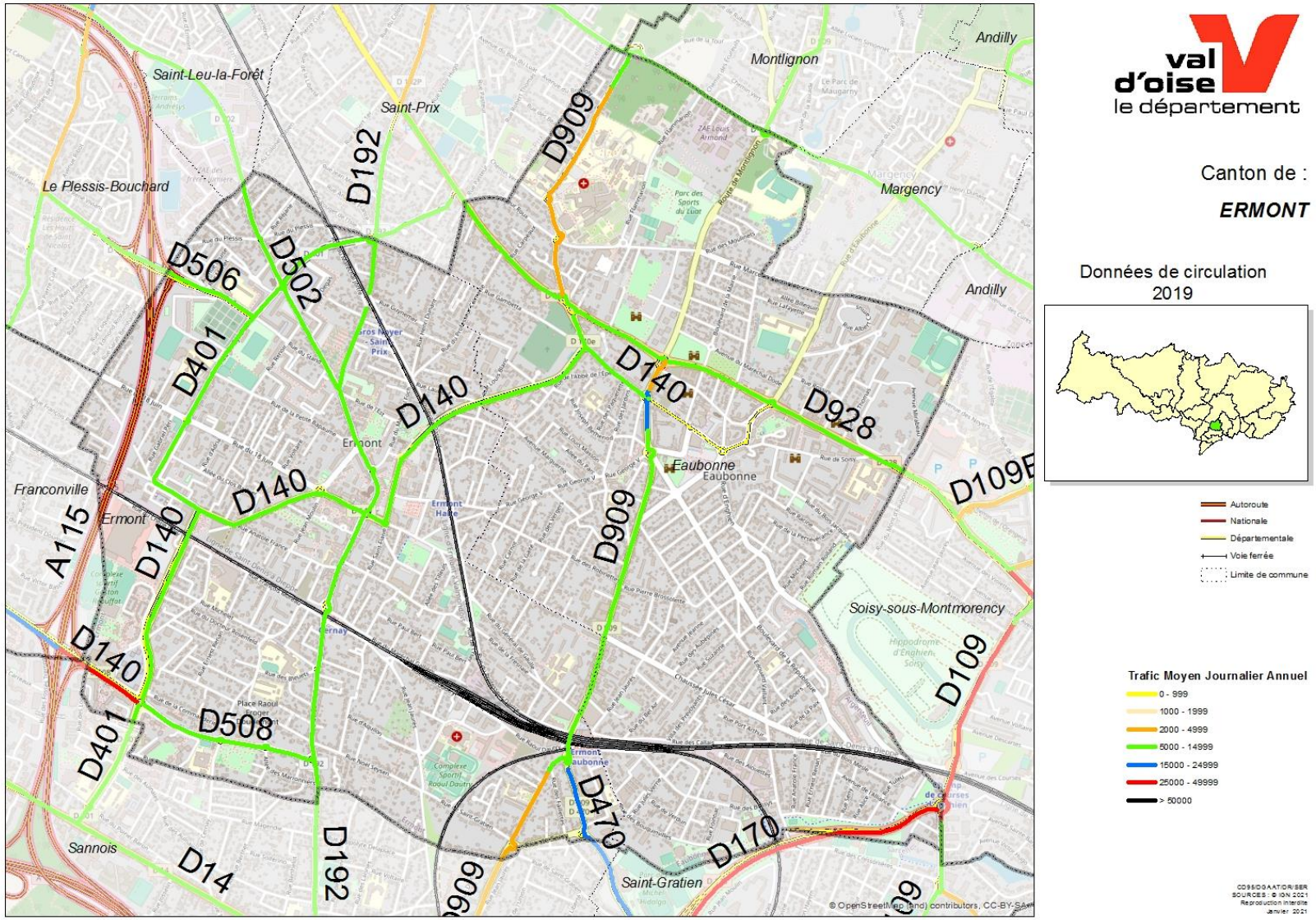

Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)
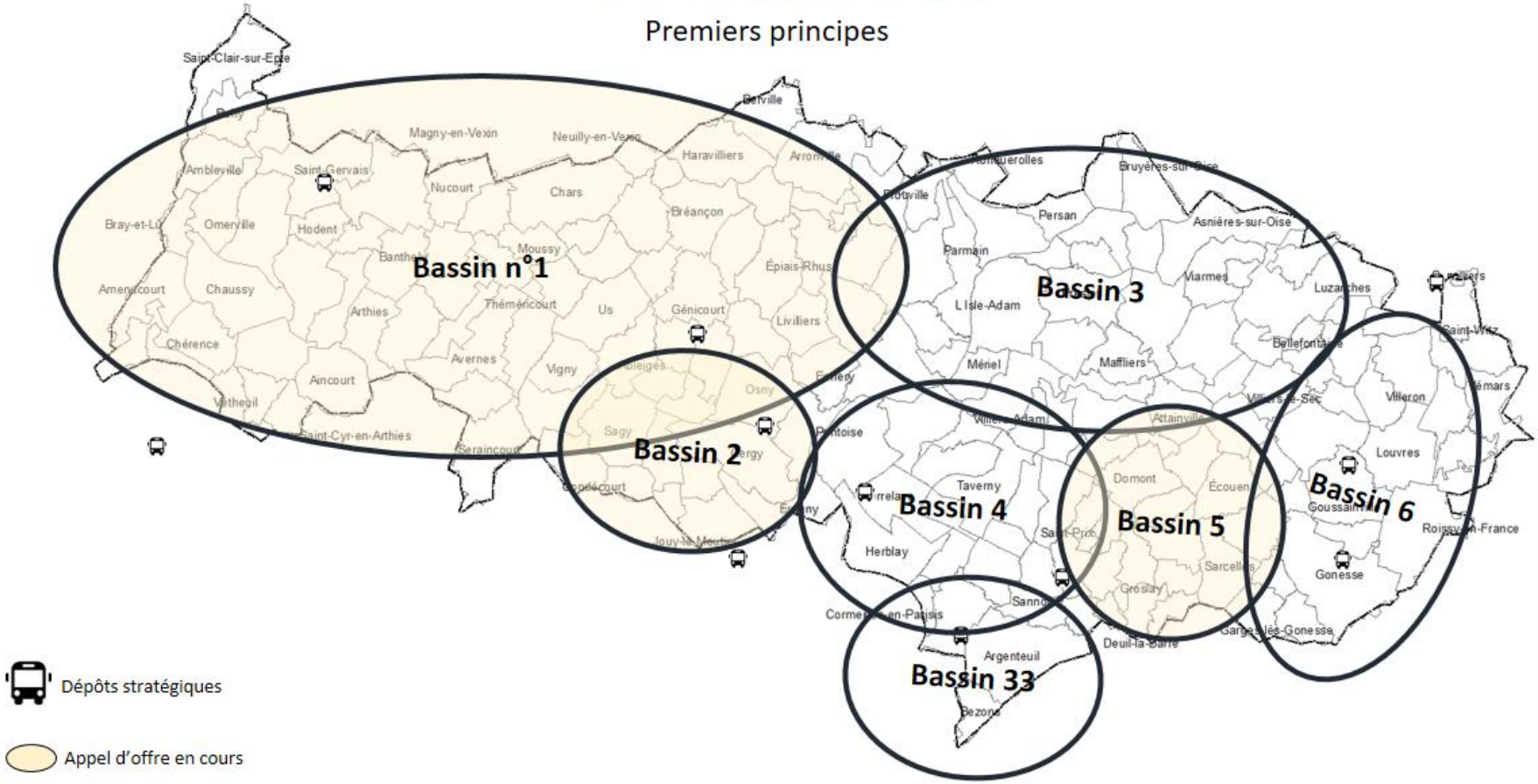
Premiers principes